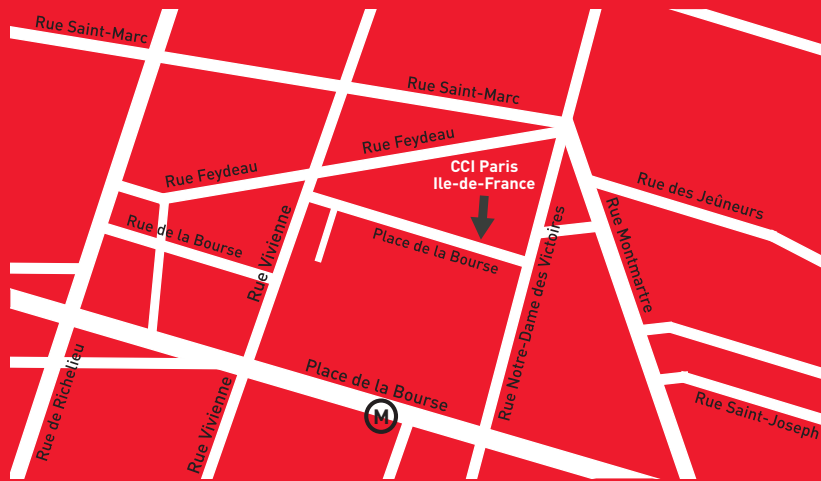


INFORMATIONS PRATIQUES



CCI Paris Ile-de-France

2 place de la Bourse 75002 Paris - Salle Haussmann

Métro :
 ligne 3 - Bourse
 lignes 8 et 9 - Grands Boulevards

Bus : 20, 29, 39, 48, 67, 74, 85

Accueil à partir de 13h30

0820 012 112
0,32 € / minute
Votre CCI vous répond



Brevet
 d'invention



Données

Normalisation

Secrets
 d'affaires



Marques



Droit d'auteur



Modèle



Dessin

Nom de domaine



Concurrence

**ACTUALITÉ PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE
 ET CONCURRENCE**

VENDREDI 26 JUIN 2015 • 14H00-18H00

Devant le succès remporté par la manifestation du 2 octobre 2014, « Actualité propriété intellectuelle et concurrence », qu'ils avaient organisée en partenariat, l'IRPI et l'Association française d'étude de la concurrence (AFEC) ont décidé de consacrer un nouveau module à cette thématique.

La conférence du 26 juin 2015 sera cette fois l'occasion, pour les participants, d'identifier les préoccupations de concurrence dans un certain nombre d'hypothèses :

- l'action en contrefaçon par le titulaire d'un brevet essentiel à une norme et l'abus de position dominante,
- les brevets et les modèles sous le prisme des seconds marchés (produits compatibles, clause de réparation),
- le défi des nouvelles extensions de noms de domaine, et tout particulièrement des extensions sectorielles fondées sur des termes génériques,
- la monopolisation, par certains opérateurs, de données nécessaires à l'exercice d'une activité sur un marché, avec notamment la question des réseaux sociaux et des moteurs de recherche,
- la pratique de l'ambush marketing, lors d'un événement sportif ou culturel, appréhendée comme un comportement litigieux ou simplement adroit, à la frontière du parasitisme économique.

Autant de sujets d'actualité sur lesquels universitaires et praticiens pourront confronter leur expertise.

PROGRAMME

13h30 : Enregistrement des participants

14H00 : Accueil

Jean-Christophe Galloux, Coprésident de l'IRPI

Jean-Louis Fourgoux, Président de l'AFEC

14h15 : L'action en contrefaçon par le titulaire d'un brevet essentiel à une norme

Pauline Debré, Avocat, Linklaters

Débat

14h45 : Les seconds marchés

Jean-Christophe Galloux, Coprésident de l'IRPI, Professeur, Université Panthéon-Assas (Paris II)

Débat

15h15 : Les nouvelles extensions de noms de domaine et le droit de la concurrence

Jean-François Poussard, Directeur, Keep Alert

Débat

15h45 : Pause café

16h15 : La protection des secrets d'affaires, un enjeu concurrentiel

Jean-Marie Garinot, Maître de conférences, Université de Bourgogne (Credimi)

Débat

16h45 : Économie de la donnée et droit de la concurrence

Michael Cousin, Avocat, Ashurst

Débat

17h15 : L'ambush marketing

Mary-Claude Mitchell, Avocat, LPLG

Débat

17h45 : Clôture

Jean-Christophe Galloux, Coprésident de l'IRPI

Jean-Louis Fourgoux, Président de l'AFEC

À RENVoyer :

- > par courrier à IRPI - CCI Paris Ile-de-France
81, avenue de la République - 75011 Paris
- > par fax : 01 49 23 58 65
- > ou **inscription en ligne : www.irpi.fr**

ACTUALITÉ PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ET CONCURRENCE

VENDREDI 26 JUIN 2015 DE 14H00 À 18H00

Mme M.

Nom* : Prénom* :

Fonction* :

Service :

Entreprise* : Code APE* :

Siret* :

Adresse* :

Code postal* : Ville* :

Tél : Fax :

E-mail* :

La confirmation d'inscription étant adressée par mail, merci d'indiquer lisiblement votre adresse électronique.

* Champs obligatoires

Adresse de facturation (si différente) :

Personne à contacter (éventuellement) :

Souhaite recevoir une attestation de présence au titre de la formation des avocats

FRAIS D'INSCRIPTION – 400 € non assujettis à la TVA.

MEMBRES AFEC – 360 €

Ils doivent être réglés dès l'inscription. Une facture vous sera adressée à l'issue du séminaire.

RÈGLEMENT

par chèque ci-joint à l'ordre de CCI Paris Ile-de-France - DGAEMC - IRPI

par virement à BNP Paribas : compte n° 30004 00806 00021754767 07

par carte bancaire sur le site www.entreprises.cci-paris-idf.fr/web/innovation

ANNULATION ET REMPLACEMENT – Les annulations doivent être faites par écrit et parvenir à l'IRPI au plus tard 10 jours avant le séminaire. Au-delà de ce délai, un dédit de 30 % des frais d'inscription sera facturé. À la date de la réunion, les inscriptions sont définitives et l'intégralité du prix reste due. Les remplacements sont acceptés sans frais.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES – IRPI : Tél. 01 49 23 58 80 – E-mail : irpi@cci-paris-idf.fr

Cachet de l'entreprise

Date et signature